

Marc JUSTON

formateur en Médiation familiale et MARD

Président de Tribunal honoraire, il exerce une activité de médiateur pour tous types de contentieux.

Marc Juston défend depuis plus de 30 ans les modes amiables de règlement des différends et notamment la médiation, par des articles, des publications, des interventions et des actions de formation auprès des magistrats, des avocats, des médiateurs et de divers professionnels. Il a présidé la commission « Médiation familiale et contrat de coparentalité » en 2016 à la demande de l'ancienne Ministre de la Santé Dominique Bertinotti. Il est membre du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age. Assermenté par la Cour d'Appel de Nîmes.